



Le Canard d'Ollainville

« Ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous »

13 mars 2009

Numéro 2

Articles spéciaux :

- La C.C.A.
- Le compte-rendu du Conseil Municipal : le vrai
- Vidéosurveillance
- Un siège de plus à la C.C.A.
- Notre pétition
- Révision du P.L.U.
- Logements sociaux

Dernière Minute :

Le ramassage des déchets verts tous les 15 jours à partir du 9 mars

Encombrants

Pas avant les 9 et 10 novembre, il était pourtant prévu 2 fois / an pour Ollainville

EDITORIAL

L'année est déjà bien commencée, et avec ce premier numéro de 2009, nous tenons à vous présenter tous nos vœux. Nous remercions particulièrement le premier magistrat de notre commune qui, dans son discours de début d'année, nous a rendu hommage en nous citant et surtout en faisant allusion à notre canard ! Il est ainsi porté à la connaissance de tous les invités qui ne nous ont pas encore lus.



Nous ne citerons pas Saint Exupéry comme Monsieur le Maire ! Nous savons ce que nos parents nous ont légués mais malheureusement nous ne voyons pas bien ce que nous allons laisser à nos enfants... La démolition de la ferme pour la remplacer par des appartements et un parking, un manoir du 17ème siècle et son parc dénaturés, une ZAC des Belles-Vues avec ses lotissements, la densité de ses habitants et plein d'autres choses encore prévues pour les prochaines années **si nous ne faisons rien...** A moins que d'ici là nous soyons tous Arpajonnais, annexés par la communauté de communes, réunissant tous les villages environnants pour en faire une grande agglomération sans âme et sans passé historique. Pour notre part, nous ne laisserons pas faire. Nous avons décidé d'aller à votre rencontre pour vous expliquer les projets en cours et vous faire réagir en vous demandant de vous prononcer sur leur bien fondé. L'association Ollainville fera tout son possible pour préserver votre patrimoine et l'identité d'Ollainville. **Nous comptons sur votre soutien pour y parvenir.**

La métamorphose d'Ollainville est pour maintenant

La transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) actuel en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) futur a été votée à la majorité du conseil municipal

Il ne faut pas oublier que le P.O.S. est un contrat entre le citoyen et l'État puisqu'il établit les possibilités de construction sur les parcelles qui endossent ainsi une valeur conventionnelle. Les P.O.S ont été créés pour fixer les règles du jeu, permettre une visibilité à long terme (plusieurs décennies) et ne peuvent être modifiés, à la marge, qu'avec l'accord du Conseil Municipal.

En demandant aux communes de le "moderniser" en P.L.U., l'État permet aux municipalités de changer les règles du jeu en pleine partie, en instituant une remise à zéro des contraintes passées. **C'est de l'escroquerie pure et simple !** Le projet de délibération au dernier conseil prévoyait "Des réunions publiques permettant échanges et réflexions avec les habitants **pourront** être organisées", grâce à l'insistance des élus minoritaires, la notion de conditionnel est devenu obligation et ainsi "des réunions **seront** organisées". Les Ollainvillois pourront enfin s'exprimer !!

Mais nous savons que l'avis du commissaire enquêteur n'est que consultatif. Au moment où il apparait, les jeux sont faits. Soyons vigilants et attentifs, les conséquences d'un P.L.U. inadapté seront irréversibles. **Nous sommes tous acteurs de notre devenir....**

Un élu minoritaire va siéger à la CCA

Suite au recensement, la population d'Ollainville a augmenté. De par les statuts de la communauté de communes, le nombre de représentants de notre commune va être majoré d'un siège. Pour des raisons démocratiques et pour respecter la proportionnalité des votes des dernières élections, un élu minoritaire va donc siéger au Conseil Communautaire de l'Arpajonnais. **Evidemment cela n'est pas encore voté et cette décision devra être proposée au Conseil Municipal en espérant que, pour une fois, il y ait un peu de démocratie dans cette commune. ...**

On remet une couche, ou comment fabriquer un mille feuilles.

A la lecture du bulletin d'information diffusé par la C.C.A. et les dires de certains de ces vices présidents, on pourrait croire que cette institution est indispensable, que si en 2002 elle n'avait pas été créée, un grand nombre d'actions n'aurait pas vu le jour.

Beaucoup des tâches exécutées par la C.C.A. ne sont qu'un transfert de compétences des syndicats intercommunaux aujourd'hui disparus, ou de dossiers jadis gérés par les conseils municipaux au plus près de l'attente des citoyens.

Le but initial de ces structures était de faire des économies, en fait il n'en est rien ! Un élu par commune cumule dorénavant, pour la gestion des mêmes tâches, des indemnités (de préférence au taux maximal). Sans compter tous les agents territoriaux supplémentaires et les infrastructures nécessaires pour héberger tout ce beau monde. Ces organismes sont financés pour l'instant par une taxe professionnelle communautaire souvent nivelée vers le haut, donnant l'impression aux habitants d'une amélioration de leur quotidien sans incidence sur leur pouvoir d'achat.

Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera sûrement plus en 2010 !

L'État a décidé de supprimer cet impôt sur les entreprises le trouvant injuste et pénalisant pour les exportations. Des ressources de substitution devront être trouvées. La crainte est que les ménages soient choisis pour compenser le manque à gagner, d'ailleurs sur les avis d'imposition une colonne est déjà en place, il ne reste qu'à indiquer le taux de prélèvement ...

Les réunions de la C.C.A., comme celles du Conseil Municipal, sont publiques et nous vous incitons à venir ne serait-ce qu'une fois, assister à ce «**bureau d'enregistrement**» comme le dénoncent eux-mêmes certains de ses membres. En effet, la manière de mener les débats par le président de la communauté de communes n'est pas propice à la discussion. Il n'hésite pas à renvoyer aux anciennes délibérations toute question d'un élu sur un sujet embarrassant d'ordre financier.

Les compétences de la communauté de communes deviennent de plus en plus larges et si certains projets, tels que la petite enfance avec la création de RAM (Relais Assistante Maternelle) sont dans un esprit de fédération de moyens au profit de la population, d'autres sont plus critiquables. Le chantier du Stade Babin n'en finit pas de «déborder» du budget initial voté. Un gymnase à Lardy au parking sous-dimensionné pour un complexe sportif à cette échelle. Le choix du site ne serait-il pas plutôt un remerciement à la commune de Lardy pour avoir apporté les taxes professionnelles de Renault à la C.C.A.?

Les autres projets initiés par la C.C.A., sont les différentes Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté), celles pour le développement des entreprises et donc des emplois, profitables et nécessaires au développement économique de la région. Mais maintenant la C.C.A. gère aussi l'urbanisation, comme la Z.A.C. des Belles-Vues ou d'autres prévues sur Égly, La Norville et Bruyères-le-Châtel. De la sorte, elle gère l'avenir des communes à leur place, prenant en compte les orientations de la région, sans avoir les moyens de gérer les infrastructures liées à ces développements. Les transports N20 et ligne C du RER condamneront les habitants actuels et futurs à des conditions de déplacement de plus en plus lamentables et une qualité de vie dégradée.

Coup de tabac sur notre commune

Après 20 ans de refus de logements sociaux sur notre commune (6,5% au lieu des 20% obligatoires) exposant la municipalité à une amende pour non respect de la loi, **une véritable tempête s'abat aujourd'hui sur Ollainville ! Pas un terrain disponible n'est à l'abri de cette pluie de projets, tous consacrés à du logement social. Objectif : rattrapage du déficit.**

Construction rue du Coteau, rue de la Source et révision partielle à la hâte du plan d'occupation des sols afin de permettre de bâtir à l'angle de la rue de la République et celle du Chemin Vert.

Ce dernier projet vient remplacer le permis de construire refusé par le préfet dans le périmètre de l'ancien moulin, rejet pour cause de zone inondable (il fallait un peu s'y attendre !!). Cela avait été évoqué lors d'un conseil municipal, le maire avait rappelé les engagements de la municipalité d'accorder un permis de construire au propriétaire du terrain en contrepartie de l'abandon d'une parcelle destinée à la voie piétonne. À la question du groupe minoritaire, sur les risques d'inondations de ce secteur, le premier magistrat avait répondu que la décision finale revenait au préfet et qu'un refus poserait problème à la commune.

Une question se pose : la politique de la municipalité depuis vingt ans était-elle la bonne ? Ne pas avoir privilégié le saupoudrage de logements aidés tout au long des trois dernières mandatures, nous met devant une situation délicate. Établissement d'un plan local de l'habitat avec 35% de logement sociaux et même 37 % pour le projet de la ZAC dite des Belles-Vues avec l'obligation de faire venir plusieurs milliers de nouveaux Ollainvillois.

Pour notre part, la réponse est que les choix ont été mauvais, espérons que la nouvelle stratégie de la municipalité soit meilleure, et que dans vingt ans, voire plus tôt, d'autres ne jugent pas ces nouvelles actions comme déplorables.

Cœur de Bourg : devait-on détruire la ferme ?



Ca y est !! La ferme du centre ville a été rasée, laissant la place à un parking et à un immeuble de plusieurs étages.

Pourtant l'architecte des bâtiments de France avait donné un avis contraire sur ce projet : **«conserver autant que faire se peut l'essentiel du corps de ferme ancien»**. L'avis n'a pas été écouté et le bâtiment complètement détruit. Des aménagements auraient pu être réalisés sur cette bâtisse afin de la transformer en maison des jeunes ou autres fonctions utiles pour nos enfants et ainsi la préserver pour le futur. Mais il n'en n'est rien et maintenant c'est trop tard ! **Les intérêts de certains ont eu raison du patrimoine de tous et de la mémoire de nos anciens.**

Le compte-rendu du Conseil Municipal : le VRAI !!!

Nous l'avons déjà évoqué dans notre précédent numéro. Malgré la demande des élus minoritaires d'avoir un compte-rendu du Conseil Municipal qui retradise les débats, et la réponse sèche mais sans équivoque de notre maire disant **«que cela fait 20 ans que cela dure et que cela ne changera pas»** nous avons pris la décision de vous proposer dorénavant **«le VRAI»** compte-rendu.

Reprenant celui officiel, et non celui diffusé en flash-info qui n'aborde pas les sujets importants de la vie de notre commune (cf. la délibération sur la vidéosurveillance), nous l'avons agrémenté des questions-réponses des différentes délibérations ainsi que de nos commentaires.

Même s'il n'est pas exhaustif, il reprend les différentes interventions de chaque élu.

Le compte rendu étant trop long pour apparaître dans notre journal, nous vous invitons à le consulter sur notre site internet www.ollainvivre.fr

Nous sommes à votre disposition pour vous éclairer sur certains sujets et faire remonter en conseil vos questions et interrogations

Notre pétition : votre signature contre la ZAC des Belles-Vues

L'association Ollainvivre dénonce par diverses actions les incohérences du projet de Z.A.C. des Belle-Vues géré par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.

Présenté le 22 octobre 2008 aux élus des communes d'Arpajon et d'Ollainville sans concertation de la population, ce projet de 58 hectares dont 66% de logement, 20% d'activité, 10% d'équipement et seulement 3% de commerce est un non sens de développement. Prétendant régler les problèmes de déficit de logements sociaux par un projet démesuré de 1500 logements et 4000 habitants dont 35% de logements aidés, est prendre les administrés pour des derniers de la classe!

Les constructions telles qu'elles sont présentées, devraient d'ici 2015 pratiquement faire doubler la population de notre commune avec toutes les conséquences qu'entraîne une arrivée d'habitants aussi rapide que massive (21000 véhicules/jour annoncé).

C'est pourquoi nous allons à votre rencontre pour vous présenter ce projet, et vous demander de vous prononcer contre le bétonnage de notre commune. Les premiers retours sont encourageants et vous êtes près de 80 % à signer cette pétition. Nous comptons sur vous lors de l'enquête publique qui permettra l'arrêt de cette urbanisation massive. Nous nous mobilisons aussi avec les autres communes pour faire pression sur le président de la communauté de communes afin de stopper ce plan qui comprend aussi dans un premier temps Égly, Bruyères-le-Châtel et la Norville.

Accordez-nous votre meilleur accueil pour qu'enfin on vous explique ce qui se passe sur votre commune !!!

YES, WE (B) CAM

Voté en Conseil Municipal, vous allez voir apparaître sur les murs de cinq bâtiments municipaux des caméras de surveillance. Ce projet de **près de 100 000 euros** devrait permettre d'éviter, en tout cas de voir, qui fait les dégradations qui coûtent si cher, montant que la municipalité n'a même pas été en mesure de communiquer au moment du vote !

Sérieusement, une ville de 1500 foyers doit-elle se munir d'équipements aussi coûteux, à l'utilité non démontrée ?

Mettre des caméras pour quel résultat ? Cette politique de sécurité, en plus de la police municipale, coûte cher. En cette période de crise, où l'argent doit être géré au plus près et devrait être réservé aux plus modestes, celui de notre village est dépensé dans des aménagements et des équipements sous couvert de sécuriser un village où tout le monde sait qu'il est très dangereux de se promener dans les rues le soir. Bientôt vous allez rencontrer nos policiers sur des VTT, ou s'entraînant avec des bâtons de défense contre un arbre, le prenant pour un délinquant imaginaire (vu que quand ils seront face à un vrai, il faudra avoir été entraîné) **Alors faites attention, à l'école, au Gymnase, vous allez être filmé et peut être bientôt une caméra sur la chapelle en cas d'apparition de La Vierge.**

En dodelinant à travers le village

◆ **Il fait Froid !!!** Eh Oui il fait froid !!! Un froid de canard !!! Et quand il neige sur un sol gelé, ça reste et ça glisse. Pourtant maintes fois répété sur le bulletin municipal, chaque habitant doit nettoyer son trottoir. Mais apparemment tout le monde ne respecte pas ces consignes simples, même ceux qui les donnent ! Les ouvriers municipaux ont œuvrés sans relâche, nous les félicitons, mais la circulation dans notre village, que cela soit sur les routes ou sur les trottoirs, a été bien difficile pendant plusieurs jours. Heureusement qu'une manifestation (les vœux de notre maire) était prévue à la salle Aragon, pour voir la place des Tilleuls nettoyée.

◆ **On veut m'enlever mes flaques d'eau !!!** Le nouveau budget prévoit la «réfection sommaire» de la rue des Bergères (bientôt fermée aux véhicules), du haut de la rue Cerfeuille, et de la rue du Gay Pigeon. A force d'en parler dans ce journal, et pour me priver de mon passe temps favori, les travaux avancent à «grandes palmes» (pas très académiques) dans notre village. Mais je pense que vu le nombre de flaques et autres rues mal entretenues, cette rubrique a encore de longues heures devant elle !

◆ **La rénovation du Cœur de Bourg**, va nécessiter de revoir la circulation et le stationnement rue de la République, face aux commerces. Ce projet de plus de 600 000 euros, a prévu dans son budget, une œuvre d'art de plus de 70 000 euros avec sa fontaine, soit plus de 10% du budget pour agrémenter la place des commerces. **Il va falloir en mettre des contraventions pour rentabiliser cet investissement !!!**

OLLAINVIVRE

8 rue du Val d'Orge
91340 OLLAINVILLE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
infos@ollainvivre.fr

Nous sommes sur
le Web !

Retrouvez-nous, à
l'adresse :

www.ollainvivre.fr

◆ **Les logements sociaux de la rue de la Source.** La demande de permis, déposée par l'aménageur à la mairie, ne prévoit que 7 parkings pour ces 7 habitations, comme l'y autorise, au niveau national, un article de loi concernant les logements aidés. Pourtant sur le projet affiché en mairie, il était prévu 2 parkings par logement comme l'exige le règlement d'urbanisme de la commune. Enfin, même s'il n'est pas contractuel (voire), nous considérons comme une tentative de tromperie le fait que le plan affiché soit différent du permis de construire. **Que va-t-il en être de Cœur de Bourg ?**

De plus nous trouvons bien long le début des travaux pour des logements sociaux indispensables, y aurait-il un problème ?

À propos de notre association...

VENEZ NOUS REJOINDRE et participer **AVEC NOUS** à faire d'OLLAINVILLE un cadre agréable à vivre, à garder son âme de village avec la modernité qui s'impose

Ce «canard» se doit d'être enrichi par votre participation en apportant vos réflexions et commentaires par courrier ou sur notre site internet.

Alors n'hésitez pas et venez nous soutenir.

BULLETIN D'ADHESION

Nous garantissons toute discrétion quant à l'identité des membres

Je souscris pour 10 euros
Cotisation annuelle à dater de la souscription

Je verse la somme de _____ euros
Au titre de soutien auprès de l'Association

Règlement par chèque espèces, à _____ le _____

Mes coordonnées : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Adresse électronique : _____@_____